

TECHNIQUES INDUSTRIELLES -
MAINTENANCE

Habilitation à la récupération des fluides frigorigènes | Catégorie C1



Date de dernière mise à jour 26 juin
2024

Durée et organisation

Durée 5 jours

Lieu | Date

BREST

Du 23/09/2024 au 27/09/2024

Du 14/10/2024 au 18/10/2024

VITRÉ

Du 04/11/2024 au 08/11/2024

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- ▶ Étudier, monter, mettre en service et maintenir les installations utilisées dans les équipements de réfrigération et plus particulièrement la manipulation des fluides frigorigènes (gestion du process, gestion du circuit, gestion administrative et législative de l'opération).

Programme

Admission

Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

Il est nécessaire de maîtriser les savoirs du métier de frigoriste (manipulation, diagnostic, brasage, connaissance des technologies...).

À NOTER

Pour qu'une personne puisse manipuler du fluide frigorigène (y compris s'il s'agit seulement de récupérer du fluide), il faut, depuis l'arrêté du 4 juillet 2009 :

- ▶ que cette personne soit titulaire de l'**attestation d'aptitude**
- ▶ que l'entreprise qui l'emploie soit titulaire de l'**attestation de capacité**
- ▶ qu'elle se conforme aux procédures définies que son entreprise a définies pour son attestation de capacité.

Modalités et délais d'accès

Modalités

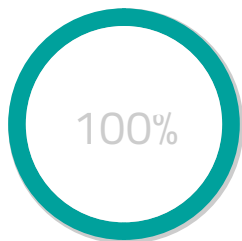
Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

- ▶ La physique associée à la réfrigération
- ▶ Les principes régissant le fonctionnement des installations
- ▶ Les composants
- ▶ Les cycles simples et complexes
- ▶ La transposition enthalpique, sous refroidissement, surchauffe
- ▶ La logique de maintenance
- ▶ Tous les composants d'une installation et leur réglage
- ▶ La gestion des fluides frigorigènes
- ▶ La pose des manomètres, les points de température
- ▶ La réalisation de diagnostics élaborés
- ▶ L'application in situ
- ▶ La gestion et la maintenance des installations de réfrigération
- ▶ Les impératifs et le cadre législatif
- ▶ Les fluides frigorigènes
- ▶ La recherche de fuite
- ▶ Le point sur les Drop-in et les Rétrofit
- ▶ Le matériel associé à la récupération
- ▶ Les protocoles de récupération
- ▶ La gestion administrative de l'action (documents officiels)
- ▶ La mise en pratique sur banc
- ▶ Le test de connaissance pour l'attribution de l'attestation d'habilitation
- ▶ Le test pratique pour l'attribution de l'attestation d'habilitation

Indicateurs de performance

▶ Réussite à l'examen :



▶ Satisfaction stagiaire :



95,7 %

- ▶ Nombre d'apprenants formés : 46 stagiaires formés en 2023 en Habilitation fluides frigorigènes

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service [Qualité](#).

Indicateurs mis à jour le 26/06/2024

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

1500 € HT

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

- ▶ QCM et/ou grille d'évaluation et/ou travaux pratiques

Validation

- ▶ Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes
- ▶ Attestation de compétences (suivi de la formation)

Contacts

Contactez votre conseiller référent :

- ▶ DPT 22-29 | **Nadia LE CHANU** | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | **Corinne PRIGENT** | 02 96 58 07 27

Témoignages

”

Les bancs de Travaux Pratiques pour vérifier la technologie apprise sont très utiles.

”

Arthur - Sté d'installation de matériel thermique

”

Malgré 20 ans d'expérience dans le métier, j'ai appris pas mal de choses. La pratique était la partie la plus intéressante.

”

Nicolas - entreprise de fabrication d'équipement thermique